

Zeitschrift:	Journal suisse d'apiculture
Herausgeber:	Société romande d'apiculture
Band:	77 (1980)
Heft:	6
Rubrik:	Jardin de l'abeille ; Les produits de la ruche

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

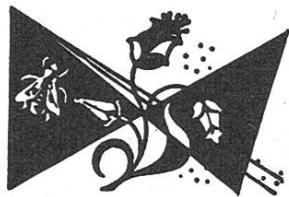
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Jardin de l'abeille

L'ÉCOLOGIE ET LES ABEILLES

Tout d'abord qu'est-ce que l'écologie ? Le « Larousse » en donne la définition suivante : « Etude des êtres vivants en fonction du milieu naturel où ils vivent. »

Ce terme d'écologie a été introduit par Haeckel (biographe allemand, né à Potsdam, 1834-1919) dans le langage des naturalistes pour désigner, d'abord, l'adaptation des organismes au milieu ambiant ; le mot est maintenant utilisé par les géographes et les sociologues. Il faut noter que si l'être vivant subit l'influence du milieu, il le transforme aussi dans une grande mesure. Le géographe est, en particulier, très attentif aux transformations de la nature par les groupes humains qui se sont succédé.

Pour les biologistes, l'écologie comprend l'étude analytique des conditions créées par le milieu (température, humidité, salinité, éclairage, oxygénation, etc.), l'étude de l'action du milieu sur les êtres qui y vivent, l'étude de la façon dont ils s'y adaptent pour y survivre, enfin l'étude de la façon dont leur action modifie ce milieu lui-même. (« Larousse »).

En quoi l'apiculture est-elle concernée par cette science ? L'apiculture doit, pour bien réussir et prospérer, s'exercer dans une nature la moins dégradée possible. Elle est donc tributaire de la connaissance toujours plus poussée et du développement de l'écologie, science qui étudie les relations entre tous les êtres vivants sur cette terre et dont les défenseurs insistent vivement (il faut donc les encourager) sur la nécessité de protéger la nature.

Lorsqu'il y a empoisonnement d'abeilles dans un rucher, par suite d'une application abusive de pesticides sur les arbres fruitiers, l'apiculteur ne peut que déplorer l'affaiblissement, parfois la perte, de colonies, donc diminution des perspectives de bonne récolte. L'écographe, lui, voit la suppression de nombreux insectes pollinisateurs. Pour lui, comme pour l'apiculteur, c'est une catastrophe, certainement encore plus grande que la pollution d'un ruisseau. C'est en se basant sur les données de l'écologie que, pour éviter les inconvénients de l'emploi des insecticides contre les parasites des cultures, les chercheurs s'orientent actuellement vers la lutte biologique. Au lieu d'employer des pesticides, dont seulement une petite partie est véritablement efficace, ils se serviront de l'insecte contre l'insecte. C'est ce que la nature a toujours fait.

Les écologistes qui font le recensement des espèces végétales reconnaissent un appauvrissement généralisé des espaces verts et la lente disparition de la flore sauvage. Par l'emploi intensif des herbicides on peut même entrevoir la disparition d'une quantité d'espèces de plantes utiles à nos abeilles.

Le domaine de l'écologie est très vaste ; il englobe l'ensemble des êtres vivants sur la terre, y compris l'homme. Par le développement anarchique de la société industrielle et des déchets qu'il accumule, l'homme est en train de détruire la nature, oubliant que son existence en dépend. Piccard, Bombard et d'autres écologistes crient au suicide, mais on ne veut pas les prendre au sérieux ; ce sont des ute-pistes pour les requins du profit à outrance.

Quel est le rôle écologique de l'abeille vis-à-vis de la flore et de la faune sauva-

ges ? Comme insecte pollinisateur, l'abeille joue un rôle fondamental, assurant à elle seule 90 % de la pollinisation des végétaux. Il n'y a aucune commune mesure entre le nectar et le pollen récoltés et l'augmentation de la productivité par le jeu de la pollinisation. En d'autres termes, quelques kilogrammes d'abeilles dans la nature cela se traduit, du point de vue biologique, par des tonnes d'aliments végétaux. La colonie d'abeilles serait, en quelque sorte, comme une précieuse vitamine dans le fonctionnement de l'écosystème. Et quand on sait vers quelle misère physiologique évolue rapidement un organisme privé de vitamines, on devine ce que deviendrait la nature sans abeilles.

Il serait nécessaire que tous, apiculteurs comme écologistes, sachent à quel point l'abeille contribue au maintien et à la productivité d'un certain nombre de plantes cultivées, mais aussi sauvages. C'est toute une collection d'oiseaux et de mammifères qui, pendant l'hiver, pourront survivre en se nourrissant de graines et petits fruits. Il y a donc relation écologique entre l'abeille et son environnement.

Le savant naturaliste Karl von Frisch n'appelle-t-il pas l'abeille : l'enfant prodige de la nature ?

Doudin

Les produits de la ruche

QUAND VIENT LA RÉCOLTE, IL FAUT BIEN CONDITIONNER SON MIEL

Te voilà, joli mai !... Tandis que je m'assieds à ma table de travail, pour me mieux narguer, la pluie tape sur le tambour de mes vitres de ses millions de baguettes qui rejoaillissent en éclats scintillants. La récolte printanière de la plaine est compromise ; l'espoir subsiste pour la région des collines et, pour tous, rien n'est perdu !

Quand sous tes yeux tomberont ces lignes, pour de nombreux amis de Romandie il y aura, dans les greniers, si peu que ce soit, une récolte à prélever et à laquelle il importe de vouer un soin tout particulier, afin de pouvoir commercialiser un miel irréprochable !

De plus en plus, les apiculteurs adoptent le système d'extraction à chaud. Autrefois, l'opération se réalisait en plusieurs étapes ; après la levée des cadres de toutes les ruches, entassés dans un local ad hoc, on procédait à l'extraction proprement dite, souvent de longues heures plus tard, même après quelques jours. L'extraction à chaud facilite le travail et demande moins de temps ; l'apiculteurlève les cadres et les passe, encore chauds, à l'extracteur ; le nectar s'écoule avec facilité et complètement des cellules puis les rayons sont rendus à la ruche. On sent les parois de l'extracteur tiédir, le miel passe dans un premier filtre pour gagner le « maturateur » où, théoriquement, il devrait continuer à mûrir, mais surtout se purifier, se clarifier.

Extraction à chaud, extraction à froid, c'est à partir du «maturateur» que souvent commencent les erreurs. Maintes fois il m'est arrivé de me trouver dans l'embarras pour expliquer à un(e) client(e) mécontent(e) pourquoi telle marchandise, achetée chez un apiculteur consciencieux, ne donnait pas satisfaction.

L'apiculteur lève ses cadres lorsqu'il juge que la maturité est suffisante. Pour le miel de fleurs, en particulier, un séjour prolongé dans le «maturateur» ne se justifie pas ; donc après un repos de 24 heures, il faut procéder à la mise en boîtes d'une partie du contenu, logé dans un local de bonne température, dépassant vingt degrés ; dans les exploitations plus importantes, l'extraction suit son cours ; le miel est mis au repos mais, chaque jour, il y a lieu de procéder à la mise en boîtes d'une partie du récipient, avant que le miel ne prenne une densité trop figée. Il y a, bien sûr, suffisamment d'appareils mis sur le marché pour défiger le miel, mais pourquoi ne pas se livrer à un conditionnement immédiat dont le seul inconvénient est de stocker les boîtes ?

Il y a lieu de vouer une attention particulière à la mise en boîtes ou en bocal car, en s'écoulant, le miel entraîne des bulles d'air qui, c'est presque certain, ne pourront plus s'échapper de cette masse compacte de miel rapidement durcie ; alors se passe un phénomène chimique fort ennuyeux pour l'apiculteur, et qui risque de discrépiter son honnêteté : l'oxygène contenu dans la bulle mange la couleur jaune du miel, sépare la saccharose de l'eau, le rend granuleux, de sorte que le tout prend un aspect peu alléchant. En penchant sa boîte et en permettant un écoulement modéré du robinet, on peut parer à ces inconvénients et il vaut la peine d'y porter attention. Le miel qui fait surface contient de la cire, certaines impuretés, aussi du pollen ; mis en boîte, il ne donnerait pas une bonne apparence ; l'apiculteur le garde pour sa propre consommation.

Les filtres sont aussi l'objet de controverses ; un miel trop épuré, trop clarifié, sera dépourvu de pollen, donc il est inutile de multiplier les filtres pour la récolte de fleurs.

Une grande partie de notre miel est commercialisée par l'apiculteur qui connaît sa clientèle et sait quelles sont ses exigences ; alors, que chacun se fasse un point d'honneur de ne mettre sur le marché qu'une marchandise de qualité, et surtout dans une présentation irréprochable.

Mon ami apiculteur, souviens-toi que l'extraction est l'opération faîtière de l'année apicole, aussi accomplis-là comme une cérémonie, comme un rite ! Romont, mai 1980.

G. Chassot